

Luttes contre les chenilles processionnaires



La ville poursuit son action de traitement des chenilles processionnaires du pin et du chêne.

▼ Contenu

Espèce déclarée officiellement nuisible à la santé humaine, elle est invasive, urticante et peut provoquer de graves réactions sur notre peau et celle des animaux. Depuis quelques années, la ville met en œuvre différents traitements respectueux de l'environnement sur les pins et sur les chênes afin de réduire les colonies.

Différentes techniques de traitement

Un premier traitement a été réalisé en mai dernier sur les chênes. Il s'agissait de pulvériser du bacille de Thuringe (sans effet néfaste sur l'homme, comme sur la faune et la flore), qui détruit les larves à un stade juvénile. Un traitement complémentaire par pièges à phéromones est prévu durant la période estivale. Des boîtes attirant les mâles sont installées dans les arbres. Ici aussi, ces pièges sont sans danger pour l'homme.

Différente de sa cousine, la chenille processionnaire du pin, a quant à elle été piégée par des colliers autour des arbres au printemps dernier.

Les services de la ville peuvent agir uniquement sur le domaine public. Aussi, si vous constatez la présence de chenilles processionnaires sur votre propriété, n'approchez pas et ne touchez pas les chenilles, leurs nids ou les arbres porteurs de nids. Consultez le site internet : chenille-risque.info ou faites appel à un professionnel pour détruire les nids.

► Liens utiles